

LES TRANSPORTS

CAP TORMENTIN-BORDEN—LA QUESTION DU TRANSFERT
DU «JOHN HAMILTON GRAY»

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable et savant ministre des Transports au sujet d'une affaire qui cause de graves inquiétudes actuellement à la population du Nouveau-Brunswick et à celle de l'Île-du-Prince-Édouard, c'est-à-dire le transfert du *John Hamilton Gray* sous d'autres cieux que ceux de l'Î.-P.-É. et du Nouveau-Brunswick. Le ministre peut-il maintenant affirmer à la Chambre et au gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard que le *John Hamilton Gray* sera affecté au service Cap Tormentin-Borden d'octobre à mai, chaque année?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr des dates mais je voudrais répondre ceci: J'ai eu hier de très longs entretiens avec le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai préparé, selon ma promesse, un calendrier complet quant à l'utilisation des navires, et j'ai aussi fait connaître mes réponses à diverses questions soulevées par le député et d'autres personnes. Ces renseignements seront envoyés au premier ministre de l'Î.-P.-É. demain matin, probablement, et je suis sûr qu'il ne verra pas d'objection à les fournir à tous les députés intéressés. Je crois avoir ainsi répondu à toutes les questions.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES AVIONS SUPERSONIQUES—LA COMMUNICATION
AUX AUTRES PAYS DU POINT DE VUE DU CANADA

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Étant donné l'inquiétude exprimée dans le monde entier au sujet des effets provoqués par les survols et les atterrissages d'avions supersoniques, le ministre peut-il dire s'il a exposé clairement la position du Canada aux autres pays sur l'utilisation de notre espace aérien et l'atterrissage aux aéroports canadiens?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est un fait notoire, je crois—je l'ai sûrement répété assez souvent—qu'à l'heure actuelle, il est interdit à un appareil de survoler le territoire canadien à une vitesse supersonique. Je l'ai bien signalé par exemple, aux États-Unis. J'ignore cependant si ce renseignement a été officiellement communiqué à d'autres pays; je ne l'ai pas fait personnellement.

M. Skoberg: Le ministre peut-il dire s'il fera connaître officiellement cette position que j'appuie de tout cœur aux autres pays du monde qui se proposent maintenant d'utiliser des avions supersoniques?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question supplémentaire du député est plutôt une suggestion ou une requête.

[L'hon. M. Greene.]

LES FAILLITES

LA MODIFICATION ÉVENTUELLE DE LA LOI

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Le 18 décembre, le ministre a déposé un rapport du comité des faillites. Le 19 janvier, il m'a dit qu'il espérait présenter une mesure législative peu après la fin de janvier, après avoir entendu les instances du public. Peut-il nous dire maintenant quand il présentera un bill pour modifier la loi sur la faillite?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, nous étudions le rapport que j'ai déposé en décembre. Comme je reçois encore des commentaires de personnes qui s'intéressent au rapport, il m'est un peu difficile d'être précis, mais j'espère présenter un bill cette session-ci. Cela dépendra, toutefois, de la nature et de l'étendue des instances qu'on nous aura présentées.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, si le ministre veut bien se reporter à sa réponse du 19 janvier, il constatera qu'elle était un peu différente. Toutefois, puisque le ministre n'a pas consenti à renvoyer le rapport au comité compétent de la Chambre, pourrait-il accélérer un peu l'élaboration du projet de loi afin qu'il puisse recevoir la publicité voulue et qu'on puisse l'étudier à fond avant que l'on en vienne au débat?

M. l'Orateur: Encore une fois, la question supplémentaire de l'honorable député ressemble fort à une suggestion. Le député doit supposer qu'on en tiendra compte.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA CENSURE DE L'OUVRAGE «THE UNHOLY LAND»
PAR LES LIBRAIRIES COLES

M. Kenneth Robinson (Lakeshore): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Justice mais, en son absence, je m'adresserai au solliciteur général. Le ministre a-t-il approuvé la censure imposée par les 30 librairies Coles du Canada qui ont fait disparaître de leurs rayons *The Unholy Land* du révérend A. C. Forrest, rédacteur en chef de l'*Observer* de l'Église unie, et le ministre a-t-il imposé des restrictions quelconques à la publication de cet ouvrage par McClelland and Stewart Limited?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, à mon avis, il appartient au procureur général de la province en cause de faire des commentaires.